



# RAND'EAU BEAUJOLAIS

## DATE :

**Dimanche 4 octobre 2026**

1 JOUR/26 KM

**NIVEAU REQUIS : 1/3**

## PARCOURS :

Les randonneurs naviguent sur la Saône entre le pont de Beauregard et celui de Belleville en passant sous le pont de Montmerle. La mise à l'eau s'effectue sur le ponton du club de Villefranche-sur Saône.

Remarque : les accompagnateurs peuvent emprunter le chemin de halage à pieds, à cheval ou à vélo tout le long de la rand'eau.

## DESCRIPTION:

L'Aviron Union Nautique de Villefranche propose une randonnée qui est labellisée Randon'Aviron par la fédération Française d'Aviron.

Venez découvrir notre bassin privilégié, au milieu d'une nature sauvage. La faune et la flore de la réserve naturelle du marais de Boitray sont remarquables. Située au sein de l'UNESCO Global GéoPark du Beaujolais, notre randonnée est donc placée sous le signe de la nature.

Forte de 7 éditions, celle du 4 octobre 2026 devrait être à la hauteur de vos attentes. Les mots d'ordre étant convivialité, plaisir, glisse...

Après 26 km dans un cadre magnifique, un repas sera servi sous les arbres dans la cour du club. La réputation de l'hospitalité caladoise sera bien évidemment au rendez-vous, on vous réserve des surprises !

Des coulisses sont disponibles à la location, vous pouvez également venir avec vos propres bateaux. Seule obligation à remplir : les rameurs doivent être licenciés à la Fédération Française d'Aviron pour pouvoir participer.

## INFORMATIONS DIVERSES

- DURÉE DE LA RANDONNÉE : un jour, le **4 octobre 2026**
- ACCUEIL : 08-09h, club AUNV Villefranche sur Saône
- LIEU DE LA RANDONNÉE : la Saône
- EMBARCATIONS : yolettes
- 95 coulisses à louer (dont 1 yolette de pointe)

- **Nombre de yolettes venant sur remorques : 11**
- **TARIFS :**
  - Randonnée : 38 euros, sans hébergement, comprenant la collation du matin et le repas de midi. (150 rameurs maximum)
  - **Location de sièges : 25 euros (95 coulisses à louer)**
  - Accompagnateur : 38 euros (non limités)

Par virement bien mentionner dans l'objet du virement « Club + rand'eau+ nb)

Par HelloAsso

- **BESOIN DE FACTURE** : nous la demander dès votre inscription.
- **CONDITIONS D'ANNULATION :**
  - 100% remboursé jusqu'à 3 semaines avant la randonnée ;
  - 50% remboursé entre 3 et 1 semaine avant la randonnée ;
  - 0% remboursé la dernière semaine.
- **CONTACT** : [randonnebeaujolais@gmail.com](mailto:randonnebeaujolais@gmail.com)

#### **POUR VOTRE SÉJOUR :**

OFFICE DU TOURISME DE VILLEFRANCHE

04 74 07 27 40

[info@villefranche-beaujolais.fr](mailto:info@villefranche-beaujolais.fr)

[www.destination-beaujolais.com](http://www.destination-beaujolais.com)

GÎTES DE FRANCE DESTINATION BEAUJOLAIS

04 72 77 17 50

[accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com](mailto:accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com)

[www.gites-de-france.com/fr/destinations-en-france/vacances-beaujolais](http://www.gites-de-france.com/fr/destinations-en-france/vacances-beaujolais)

PS1 : **Pour ceux qui viennent de loin en train ou voiture:** devront nous signaler s'ils souhaitent manger plus rapidement afin d'être installés près des cuisines et servis rapidement.

PS2 : **Pour les végétaliens ou véganes ou sans gluten, allergies....** il faudra nous prévenir afin que nous puissions mettre de côté une assiette de salade, des pommes de terre...

PS 3 : **Nous essayons, dans la mesure du possible, de compléter les bateaux incomplets par nos rameurs.**

Néanmoins il est possible suivant certains cas de figure (rameurs de club inscrivant plus ou moins 5 rameurs) que des équipages club soit reparti sur plusieurs bateaux par 2 au minimum. Vous en serez averti.